

Le journal de Bourg Nature Environnement

Siège social : Maison de la vie associative au 2 Bd Joliot-Curie - CS 70270 - 01006 BOURG EN BRESSE CEDEX

E-mail : bourg-en-bresse@fubicy.org

Permanence : le 1^{er} lundi du mois de 18h à 19h

Réunion : le 1^{er} lundi du mois de 18h à 20h – Bureau n°1-15

Édito

Depuis 2016 notre association a lancé deux services pour nos adhérents cyclistes du bassin de vie de Bourg-en-Bresse : un atelier d'auto-réparation de vélos et une vélo-école.

Si l'atelier monte doucement en puissance, compte-tenu des horaires d'ouverture limités (le premier samedi du mois de 14h00 à 17h30) et de sa localisation à CENORD, la vélo-école elle rencontre un véritable succès. 3 sessions se sont déjà déroulées en 2016, et une vingtaine de débutantes font désormais du vélo en ville.

Grâce à notre Fédération des Usagers de la Bicyclette (www.fub.fr), nous faisons désormais partie des 28 vélos-écoles bénéficiant de l'Agrément Éducation Nationale !

Pour 2017 notre Fédération a remporté un Appel à Projet national, pour faciliter la création de 150 abris à vélos dans le parc locatif social. Du coup lors de la dernière Commission Cycles en Mairie de Bourg le lundi 9 janvier (voir les détails page 2), le nouveau responsable Mobilités nous a annoncé que la Municipalité avait contacté les bailleurs sociaux locaux, dont Dynacité, pour leur présenter ce programme baptisé ALVÉOLE. Et que la Mairie sait pouvoir compter sur notre vélo-école, puisqu'ALVÉOLE prévoit aussi l'apprentissage à la Mobilité pour les locataires des sites équipés d'abris sécurisés vélos, et en option la sensibilisation à l'entretien et à la réparation de vélos auprès d'ateliers d'auto-réparation.

Bref, la boucle est bouclée, et BNE devient petit à petit une structure incontournable sur la communauté d'Agglomération de Bourg.

Tous mes vœux pour 2017 !

Raymond MOYA

-Page 1-



Assemblée Générale de BNE

mercredi 15 février 2017

*Salle 0.23 - Ancienne Maison des syndicats
dès 18 heures*

- Rapport moral du président
- Bilan de nos activités 2016
 - Bilan financier 2016
- Renouvellement du bureau
- Projets 2017 et échanges
- Intervention des invités

*Moment de convivialité
autour d'un apéritif/dinatoire*

*Merci de votre participation et
Bienvenue à Tous !*



En bref!

et... en vrac!

⊗ **casque vélo obligatoire pour les moins de 12 ans**



Alors que les statistiques prouvent que le casque serait surtout bien utile pour les automobilistes, le gouvernement vient par un décret du 22 décembre 2016 de prendre une mesure qui s'appliquera à partir du 22 mars 2017 : « *En circulation, le conducteur et le passager d'un cycle, s'ils sont âgés de moins de 12 ans, doivent être coiffés d'un casque conforme [...]. Ce casque doit être attaché.* ». En cas de non-respect, le contrevenant (ou plutôt son représentant légal) pourra se voir infliger une amende de 135 euros !

☺ **Adoptez le kit éco-l'eau !**

Pour préserver la ressource en eau, la Régie de l'Eau de Bourg offre à tous ses abonnés un kit éco-l'eau comprenant 1 douchette avec un débit inférieur à 8 litres par minutes,



et 2 mousseurs à débit de 5 litres par minutes. Facilement installable à votre domicile, ce kit doit vous permettre de réduire votre impact sur l'environnement. Car moins d'eau consommée, c'est moins d'énergie utilisée pour le pompage, et c'est moins de réactif utilisé pour le traitement des eaux. Et en plus vous pouvez alléger votre facture de 10 % à 30 % !



**Avec BNE en 2017,
« SOYEZ GONFLÉS »**

-Page 3-

Un nouveau diplômé à BNE

Pour démarrer notre vélo-école, nous avons eu de la chance. Notre vice-président Christian JOLLY, prenant sa retraite, a accepté de partir en formation à Villeurbanne en juillet 2015, et a obtenu son diplôme d'Initiateur Mobilité à Vélo le 10 juillet. Notre association pouvait commencer des cours collectifs, ce qui fut fait en 2016.

Une autre bonne surprise est venue de notre président Raymond MOYA, qui préparant sa retraite, a utilisé son Droit Individuel à la Formation (DIF) pour partir en 2016 à l'Institut de Formation du Vélo à Voiron pour 105 heures de théorie en classe et 50 heures de stages pratiques. Avec la réussite aux examens, notre président est désormais diplômé d'un Certificat de Qualification Professionnelle Educateur Mobilité à Vélo (CQPEMV), sésame pour donner des cours payants de vélo-école, et être animateur de notre atelier d'auto-réparation de vélos.

CAP3B obtient le label « Ville & Territoire Vélo Touristiques »



La Fédération Française de Cyclotourisme a décerné le 19 juillet 2016 au Syndicat Mixte de Développement du Bassin de Bourg-en-Bresse (CAP3B) le label « Ville & Territoire Vélo Touristique » suite aux visites sur place de cette Fédération, qui a expliqué sa démarche : « ce label s'adresse à une collectivité territoriale qui offre aux pratiquants du vélo un accueil, des services et des équipements adaptés à la pratique du cyclotourisme. ». BNE a été invité à la séance officielle de signature, en présence du président de CAP3B, Monsieur Jean-François DEBAT, séance qui s'est tenue dans les locaux de La Station le vendredi 21 octobre 2016. Mais cette remise de label n'est pas une fin en soi, mais bien le début d'un long processus qui devra attirer demain les cyclotouristes dans notre bassin de vie.

Rappelons que depuis le 1^{er} janvier 2017, CAP3B a été intégré à la nouvelle Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B), dont le président élu est Monsieur DEBAT.

ADHÉSION 2017 ?

Tarifs Inchangés !

⇒ Individuels : 10 €

⇒ Famille : 15 €

Pensez dès maintenant

à ré-adhérer : plus nous

sommes nombreux, plus nous aurons de poids face aux décideurs !

www.bne01.fr

C'est le site de BNE à visiter sans modération pour réagir sur "l'actualité" vélo et/ou environnement, pour donner votre avis sur les aménagements, pour nous poser des questions ou encore nous informer de problèmes rencontrés lors de vos déplacements à vélo, pour faire des suggestions, etc.

Cliquez sur

« **Nous contacter** » ou encore « **se mobiliser** » sans oublier, en bas de la page, un clic sur le bouton :

« Envoyer... à BNE »

À très bientôt sur le site !

Rappel ! Notez-le bien :

RDV le 15 février à 18 h

C'est l'AG de BNE

ILS ONT DIT :

Gilles DURANTET (architecte et ancien cheminot, invité par la FUB à la journée d'étude sur l'inter-modalité) :

« Le vélo, c'est une chance pour le train. Pour 3 raisons. La première : le vélo en complément du train rentre dans le calcul du bilan carbone du voyage, et il devient un marqueur. Ensuite les cyclistes représentent un chiffre d'affaires, et il est intéressant de les prendre en compte. Enfin intervient le côté technique de la préparation du voyage, avec les tablettes et les smartphones, ce qui contribue à faire du vélo un maillon important de la chaîne intermodale ».

Pierre SERNE (président du Club des villes et territoires cyclables) :

« Le vélo est un gisement de valeur »

RUBRIQUE LECTURE

(extrait du site BNE)



Voici un roman, élu meilleur livre jeunesse de 2015 par le magazine Lire, à ne pas réserver qu'aux ados : à la suite d'une mésaventure sur les réseaux sociaux, 3 filles vont faire Bourg-en-Bresse/Paris à vélo !

Suivez leur aventure haute en couleurs, où les cyclistes que nous sommes retrouvons bien des situations vécues.

Avec un clin d'œil fantaisiste à notre bonne vieille ville de "Bourk" !!!

Aux Éditions SARBACANE, 270 pages, format 21,5 par 13,5 cm.

« Cyclistes Brillez 2016 »

(extrait du site BNE)

BNE a relayé l'opération nationale «Cyclistes, brillez !» de notre Fédération des Usagers de la Bicyclette, le mercredi 9 novembre 2016, devant la Mairie de Bourg-en-Bresse.



L'occasion de rappeler aux cyclistes le danger du passage à l'heure d'hiver, avec la nuit et l'obscurité qui arrive plus rapidement le soir, et donc la nécessité d'avoir un vélo bien équipé d'éclairages et de porter un gilet de sécurité dès la baisse de luminosité.

